

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 10 juillet 2015**

L'an deux mille quinze, le 10 juillet à 20H30, le conseil municipal de la commune de Chouzy-sur-Cisse, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Madame Catherine LHERITIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 06 juillet 2015

**Présents :**

MMES LHERITIER, GACOIN, ALLOUIN, BESNARD, COURVOISIER, FRATOCCHI, ROUSSEAU,  
MM.BRISSON, FLEURY, BRUNEAU, ISSELE, PERDEREAU, RATTON, THIEFFRY

**Absents excusés ayant donné procuration :**

M. NAVEREAU a donné procuration à MME GACOIN  
M. GUYARD a donné procuration à M.BRISSON  
M. RATTON a donné procuration à M. ISSELLE

**Absents excusés :**

MMES BRIANT, STAINS et VIVET

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Marie BRUNEAU été désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance précédente (26 juin 2015) : Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire propose de discuter le deuxième point (plan pluriannuel) avant l'emprunt afin d'avoir une suite logique des finances.

**1. AFFAIRES FINANCIERES**

**1.1. Plan pluriannuel**

Madame Le Maire, suite à la commission des finances du 03 juillet dernier donne la parole à Madame Patricia GACOIN.

Madame GACOIN fait état du suivi du budget de fonctionnement au 30 juin 2015. Elle donne également le suivi de la section d'investissement, ce qui amène la discussion sur le plan pluriannuel d'investissements.

Le plan ne présente qu'une faible marge de manœuvre en fin de période.

La commission, vu les taux actuels qui sont exceptionnellement bas, trouve opportun de contracter un emprunt de 200 000 € afin de laisser de la souplesse au budget en fin de période.

**1.2. Emprunt**

Madame le Maire, suite à l'exposé de Madame Patricia GACOIN sur le suivi du plan pluriannuel d'investissements et après les divers échanges positifs, propose le recours à un emprunt à moyen terme d'un montant de 200 000 €, vu la conjoncture actuelle et les taux à moins de 2%.

Plusieurs banques ont été sollicitées et la Caisse d'Épargne a fait la meilleure offre, pour un prêt à moyen terme d'un montant de 200 000 € sur 15 ans, au taux fixe annuel de 1.94 % soit des échéances trimestrielles fixes de 3 849.84 € représentant un remboursement total de 230 990.40 €.

Les sommes nécessaires au remboursement des échéances seront inscrites comme dépenses obligatoires au budget de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confère toutes les délégations utiles à Madame le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature des contrats de prêt à passer avec le Prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

- Madame Martine COURVOISIER annonce une commission d'urbanisme le 24 août 2015 à 20H30.
- Le prochain conseil municipal se tiendra le 28 août 2015 à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H40.

Le Maire,

Catherine LHERITIER